

MERGEN Jean

(1893 - 1964)

Paris

Patents (details)

1 - Matériau de couverture imperméable et imputrescible particulièrement destiné aux ouvrages bétonnés

FR patent	852227
Application date	28 March 1939
Co-inventor	BERTRANG Théodore
Patent owner	S.A. Compagnie Générale des Goudrons

Les terrasses et autres constructions en béton armé sont généralement protégées contre la pénétration de l'eau au moyen de produits à base de bitume ou de goudron. On utilise d'habitude des toiles de jute recouvertes des deux côtés d'une couche de bitume, ou bien, du carton feutre imprégné de la même façon de brai mou ou de goudron de houille.

Le jute ou le carton feutre ont pour but de donner du corps à la masse bitumineuse, afin d'éviter qu'elle ne s'écoule lors d'une élévation de température trop prononcée ou qu'elle ne se craquelle par les grands froids.

Toutes ces protections isolantes ont l'inconvénient que quand l'eau peut pénétrer même en un seul point isolé, par exemple à l'endroit d'une lésion de la couverture ou d'une malfaçon, le jute ou le carton finissent par absorber l'humidité et par pourrir. Le manque de protection ainsi amorcé ne restera pas localisé, mais s'étendra de plus en plus, la couche imperméable finit même par se décoller, ce qui conduit alors toujours à des réparations d'une certaine envergure.

La présente invention consiste à remplacer le jute et le carton par une matière inorganique: la fibre d'amiante et l'amiante en poudre, qui, étant des corps imputrescibles, empêchent l'eau de s'infiltrer au delà du point par lequel elle aura pu pénétrer dans la couche étanche. Le manque de protection restera donc localisé et il sera facile d'y remédier par une petite réparation.

D'autre part, il faut tenir compte de ce que la masse bitumineuse employée normalement pour imprégner le jute ou le carton feutre, ne change que trop souvent de composition chimique ou de constantes physiques, d'où une grande variation dans le pouvoir d'étanchéité des chapes souples utilisées.

Le matériau qui fait l'objet de la présente invention présente une composition, qui est définie bien qu'elle puisse varier dans certaines limites. Il entre dans ce produit, outre le bitume soufflé très plastique, des bitumes contenant des composés polaires, tels que: brai stéarique, résines, pour augmenter le pouvoir adhésif de la masse bitumineuse. Afin de neutraliser l'action destructive que les rayons solaires peuvent exercer sur la masse bitumineuse, celle-ci contient une certaine quantité de caoutchouc chloré.

(no drawing)